

## T A R I F 2 0 2 4 - 2 0 2 5

### Mise à Niveau BTS Hôtellerie

**Nos tarifs tiennent compte des périodes de stages et de vacances.  
Ils sont lissés sur le cycle de formation.**

**Pour un élève demi-pensionnaire :**

Contribution des familles : 125 € 00 par mois.

Demi-pension : 80 € 00 par mois.

**Total mensuel : 205 € 00 par mois.**

**La facture est établie à l'année, soit 10 mois de septembre à juin.**

Les parents peuvent bénéficier de l'aide du fonds social Régional, (soumise au barème des ressources), dossier sur demande.